

VIII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1882.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'article 1^{er}, § 2, de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, a prescrit la présentation du Budget dix mois au moins avant l'ouverture de l'exercice. Le but de cette disposition a été de rendre possibles la discussion et le vote des différents Budgets avant l'ouverture de l'exercice, fixée au 1^{er} janvier par l'article 2, § 2, de la même loi. Jusqu'à présent, ce but a pu être généralement atteint en ce qui concerne les Budgets comprenant des services dont les besoins sont peu sujets à variations et qui peuvent être facilement appréciés assez longtemps à l'avance. Il n'en est pas ainsi du Budget des Travaux publics, qui doit pourvoir à des besoins toujours variables et souvent imprévus. Il n'est guère possible de le livrer à l'examen et à la discussion de la Législature, tel qu'il a été présenté dans le délai fixé par la loi et sans l'avoir soumis à une révision complète, à une époque rapprochée de l'ouverture de l'exercice. De là d'inévitables retards qui obligent à recourir à des crédits provisoires pour assurer la marche des services, en attendant que la Chambre, occupée d'autres travaux, puisse discuter et voter le Budget.

C'est ainsi que, depuis 1849, c'est-à-dire pendant une période de 32 années, ce Budget n'a été voté que sept fois avant le 1^{er} janvier et vingt-cinq fois il a été promulgué postérieurement à cette date, à des époques variant entre le 14 janvier et le 15 septembre de l'année à laquelle il se rapportait.

De ces trente-deux Budgets, dix seulement ont été votés avant le 1^{er} mars; ce n'est donc que très exceptionnellement que le Département des Travaux publics s'est trouvé en possession de son Budget avant l'époque où, pour se conformer à la loi, il devait déposer celui de l'exercice suivant.

La même situation se présente encore cette année: le projet du Budget de 1881 est seulement soumis en ce moment à l'examen préalable de la section centrale de la Chambre des Représentants, et l'époque où il pourra être voté et promulgué est probablement encore assez reculée.

On comprend aisément que, dans de pareilles conditions, le Département des Travaux publics ne puisse établir, pour l'exercice prochain, que des prévisions de crédits tout à fait provisoires et qui devront être révisées quand les besoins de cet exercice pourront être mieux appréciés.

C'est ainsi que, en ce qui concerne l'administration des chemins de fer, la seule modification aux propositions budgétaires de l'exercice 1881 consiste dans une réduction de 181,000 francs apportée au crédit (art. 77) pour redevances du chef de l'usage de matériel étranger sur les lignes de l'État, cette dépense ne devant plus se renouveler en 1882.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

C'est ainsi encore que, pour les services des postes et des télégraphes, le projet de Budget de 1882 ne prévoit que les compléments de crédits pour le personnel, dont la première partie figure au projet de Budget de 1881 et a été justifiée dans la note accompagnant les amendements proposés à ce Budget.

Il ne reste donc, pour le moment, à fournir des explications et des renseignements qu'en ce qui concerne les services des ponts et chaussées, les crédits demandés spécialement pour les travaux d'entretien et d'amélioration des canaux et des rivières, des ports, des côtes, etc., variant chaque année et s'appliquant à des dépenses, la plupart nouvelles, dont il est nécessaire de faire connaître la nature et l'objet.

CHAPITRE II.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

1^{re} SECTION. — PONTS ET CHAUSSÉES — ROUTES

Art. 7. — La somme demandée pour le service des routes
est de fr. 4,278,228 »

Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

A. Entretien ordinaire des routes, ainsi que du Parc de
Laeken et entretien de nouvelles sections en 1882 2,878,228 »
C'est la reproduction du crédit proposé pour 1881.

B. Travaux en dehors des baux d'entretien reconnus indispensables ou
rendus nécessaires par des causes de force majeure. Payement de terrains
cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux plans d'aligne-
ment; travaux d'amélioration et de reconstruction d'ouvrages
d'art, etc. fr. 400,000 »

Le crédit affecté à ces diverses dépenses avait été porté, en 1876, de
400,000 francs à 500,000 francs. On espère être en mesure de pourvoir aux
besoins, en 1882, avec l'ancien crédit de 400,000 francs.

C. Travaux de construction et de rectification de routes; allocation de
subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande com-
munication et de chaussées communales réunissant des routes de grande
voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant
à des canaux ou à des rivières. Il est demandé pour ces diverses dépenses un
crédit de fr. 1,000,000 »
égal à celui qui a été voté pour les exercices antérieurs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 8. — *Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles qui sont comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien.*

Comme aux Budgets précédents il est demandé à cet article un crédit de fr. 44,000 » qui a suffi jusqu'à présent pour l'établissement de plantations nouvelles et le remplacement de celles qui doivent être renouvelées quand les arbres sont arrivés à maturité.

2^e SECTION. — BÂTIMENTS CIVILS.

ART. 9. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, de restauration, etc., loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques.*

Le projet de Budget de 1881 contient, pour ces travaux, un crédit général de fr. 450,000 »
La même allocation est proposée pour 1882.

ART. 10. — *Travaux extraordinaires d'amélioration à exécuter à divers bâtiments civils; — établissement de paratonnerres. — Agrandissement des dépendances de l'hôtel du gouvernement provincial à Hasselt; travaux extraordinaires d'amélioration à effectuer à cet hôtel.*

Crédit demandé fr. 249,000 »

En voici la répartition :

A. — *Musées. — Bibliothèque royale et Palais de l'Industrie.*

La somme de fr. 125,000 »
comprise dans le crédit pour ces divers services est destinée à la continuation des travaux extraordinaires d'amélioration, entrepris depuis plusieurs années.

B. — *Tir national, à Schaerbeek.*

Divers travaux d'amélioration et de consolidation sont jugés indispensables. Leur exécution comportera une dépense de fr. 10,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

C. — *Bâtiments et dépendances du Jardin botanique, à Bruxelles.*

Un crédit de fr. 30,000 »
est demandé pour continuer les travaux commencés l'an dernier à ces bâtiments.

D. — *Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils situés à Bruxelles.*

Il est indispensable de renouveler les toitures et les gouttières de différents hôtels ministériels. — Une somme de fr. 14,000 »
est demandée pour ces travaux.

E. — *Établissement de paratonnerres.*

Le crédit de fr. 23,000 »
demandé à ce littéra est destiné à pourvoir au placement de paratonnerres, notamment sur les bâtiments de l'école normale d'institutrices à Gand et sur l'hôtel, en construction, rue de Louvain pour la direction générale des Ponts et Chaussées et des Mines.

F. — *Agrandissement des dépendances de l'hôtel du gouvernement provincial à Hasselt.*

Travaux extraordinaires d'amélioration à effectuer à cet hôtel. — Crédit demandé fr. 50,000 »

Deux immeubles, enclavés dans la propriété de l'État, touchent aux dépendances de l'hôtel; ils servent de remises, de grenier à fourrages, etc. Si un incendie venait à y éclater, l'hôtel du gouvernement provincial et le dépôt des archives seraient sérieusement menacés. L'acquisition de ces deux immeubles permettra tout à la fois de conjurer un pareil danger et d'y installer en sécurité les archives de l'État.

D'autre part, il est nécessaire d'exécuter à l'hôtel même, certains travaux pour obvier aux inconvénients résultant de l'insuffisance des salons et procurer à l'hôtel un office et un escalier de service.

5^e ET 4^e SECTIONS. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS; — DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les différences que présentent les allocations demandées pour 1881 et pour 1882, par catégories de travaux et de services.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DÉSIGNATION DES CRÉDITS.	MONTANT DES CRÉDITS.		DIFFÉRENCE pour 1882	
	1882.	1881.	En plus.	En moins.
<i>Canaux et rivières</i>				
Travaux d'entretien ordinaire des canaux et rivières. . .	925,100	857,750	67,350	•
Id. id. extraordinaire des canaux et rivières	954,800	1,279,050	•	324,250
Id. d'amélioration des canaux et rivières	614,950	670,500	•	61,550
Plantations.	25,000	25,000	•	•
Bacs et bateaux de passage	35,000	35,000	•	•
<i>Ports, côtes, etc.</i>				
Travaux d'entretien ordinaire des ports, côtes, phares et fanoux	364,500	364,500	•	•
Travaux d'entretien extraordinaire des ports, côtes, phares et fanoux	671,000	528,500	142,500	•
Travaux d'amélioration des ports, côtes et fanoux. . .	459,000	440,500	18,500	•
TOTAUX.fr	4,049,350	4,206,600	228,350	385,600
				157,250
				DIMINUTION.fr.

Les crédits des 3^e et 4^e sections se résument donc en une diminution de 157,250 francs qui se subdivise de la manière suivante :

	AUGMENTA- TIONS.	DIMINUTIONS
Travaux d'amélioration des canaux et rivières	•	61,550
Id. d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanoux	•	114,400
Id. d'amélioration des ports, côtes, phares et fanoux.	18,500	•
TOTAUX.fr.	18,500	175,750
		157,250
		DIMINUTION finale comme ci-dessus.fr.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.*

BASSIN DE LA MEUSE.

A. — *Meuse.*

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de halage, etc., dragages et enlèvement d'atterrissements dans la province de Namur fr.	15,000	»	50,000
2° Travaux analogues dans la province de Liège.	165,000	»	7,000
3° Travaux d'entretien ordinaire du chemin de halage et des ouvrages de défense de la rive gauche, dans la province de Limbourg. . . .	20,000	»	»

B. — *Rivière et canal de l'Ourthe.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dragages :

1° de la partie de l'Ourthe canalisée dans la province de Liège fr.	7,600	»	44,600
2° de la partie non canalisée dans la même province	»		8,000
3° de la partie canalisée dans la province de Luxembourg	2,000	»	»

C. — *Gileppe.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire du barrage et de ses accessoires . . . fr.	2,000	»	18,000
--	-------	---	--------

D. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, tant en Belgique que dans les Pays-Bas fr.	29,000	»	»
A REPORTER. . . . fr.	240,600	»	127,600

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires
REPORT. fr.	240,600 »	127,600 »
2° Grosses réparations aux ouvrages d'art ; entretien extraordinaire du chemin de halage et des berges du canal ; dragages	»	59,000 »
3° Renouvellement des vantaux des portes d'aval de l'écluse de Petit-Lanaye et des portes d'amont de l'écluse de garde	»	18,000 »
<i>E. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire ; dragages et entretien des plantations. fr.	55,000 »	»
2° Reconstruction, pour cause de vétusté, du pont de halage établi à l'origine de la prise d'eau de Hocht	»	20,000 »
<i>F. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>		
1 ^{re} SECTION.		
1° Travaux d'entretien ordinaire, dévase- ments fr.	18,000 »	»
2 ^{me} SECTION		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	25,000 »	1,500 »
3 ^{me} SECTION		
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, dévasements, etc.,	38,000 »	11,500 »
4° Entretien des maçonneries, pavages, etc., des musoirs de l'écluse du Kattendyck et déva- sement du chenal d'accès à l'Escaut.	24,000 »	
5° Entretien de l'écluse maritime du Katten- dyck et de ses dépendances, à frais communs entre l'État et la ville d'Anvers, selon la conven- tion des 16 et 26 août 1858. Part de l'État . . .	3,600 »	
A REPORTER. fr.	401,200 »	234,600 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	401,200 »	234,600 »
 G. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.		
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements.	8,000 »	»
 H. — Canal d'embranchement vers Hasselt.		
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements.	26,000 »	»
 I. — Canal d'embranchement vers Turnhout.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	6,600 »	1,800 »
 J. — Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor.		
Travaux d'entretien ordinaire	15,000 »	6,700 »
 K. — Sambre canalisée.		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	80,000 »	10,000 »
2° Reconstruction du pont-tournant de la sta- tion établi sur la dérivation amont de l'écluse n° XI, à Charleroi	»	40,000 »
3° Reconstruction du pont de Tergnée.	»	70,000 »
Ces ponts sont en mauvais état.		
PROVINCE DE NAMUR.		
4° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, travaux de curage et de dragage, etc.	5,200 »	30,000 »
A REPORTER. . . . fr.	542,000 »	393,100 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	542,000 »	393,100 »
<i>I. — Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, dragages, curages, alimentation par ma- chines à vapeur; fonctionnement du brise-glace et entretien des plantations, etc.	65,000 »	»
2° Reconstruction de portes d'écluses; grosses réparations aux bâtiments, maçonneries, méca- nismes des écluses, charpentes, ponts, barrages, déversoirs, barques de services, enrochements, perrés, etc., dragages	»	104,000 »
3° Renouvellement d'une barque brise-glace.	»	5,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
<i>M. — Escaut.</i>		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1° Travaux d'entretien ordinaire.	10,000 »	»
2° Renouvellement des portes de l'écluse d'An- toing.	»	15,000 »
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE		
5° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, dévasements. . . .	12,000 »	55,000 »
<i>Escaut maritime.</i>		
4° Travaux d'entretien ordinaire de la partie comprise entre le barrage de Gentbrugge et le pont de Termonde fr.	1,000 »	»
5° Entretien ordinaire et extraordinaire de la digue de mer, à Zwyndrecht.	500 »	12,000 »
6° Travaux d'entretien ordinaire de la partie de la rive droite située dans la province d'Anvers.	25,000 »	»
7° Annuités au concessionnaire du pont de Melle.	250 »	»
A REPORTER. . . . fr.	655,750 »	559,100 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes		Charges extraordinaires et temporaires.
	—		—
REPORT . . . fr.	655,750	»	559,100 »
N. — Canal de Mons à Condé.			
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, grosses réparations, dragage et faucardage de la cunette du canal	15,000	»	23,000 »
O. — Canal de Pommerœul à Antoing.			
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, grosses réparations, alimentation du canal par machine à vapeur, dragages et faucardages	16,500	»	10,000 »
P. — Lys.			
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE			
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, y compris la part incombant à la Belgique des frais d'entretien des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France	12,000	»	9,000 »
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.			
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements éventuels, grosses réparations, etc. fr.	15,000	»	27,000 »
3 ^o Dragages extraordinaires dans la partie comprise entre le passage d'eau d'Ackerghem et le pont de la Biloque, à Gand	»		10,000 »
4 ^o Reconstruction, pour cause de vétusté, du pont mobile dit : « des Dominicains, » à Gand .	»		40,000 »
Q. — Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.			
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.			
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, consolidation des berges, dévasements .	10,000	»	18,000 »
A REPORTER . . . fr.	722,250	»	696,100 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
REPORT . . . fr.	722,250	»	696,100 »
2° Renouveaulement des portes amont de l'écluse de navigation, établie à Deynze	»		4,000 »
3° Remplacement, par un tablier en fer, avec maçonnerie, du pont-barrage de Balgerhoeke	»		15,000 »
4° Remplacement, par un tablier en fer, avec maçonnerie, du pont de Veldekens	»		20,000 »
Le mauvais état dans lequel se trouvent ces ouvrages nécessite leur reconstruction.			
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.			
5° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements	20,000	»	10,000 »
6° Renouveaulement de deux portes de flot, à l'écluse maritime, à Heyst	»		4,500 »
Ces portes sont en mauvais état; il est nécessaires de les renouveler.			
R. — Canal de Roulers à la Lys.			
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	10,000	»	6,000 »
S. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.			
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.			
1° Travaux d'entretien ordinaire	9,000	»	»
2° Travaux d'entretien extraordinaire, consolidation des berges, dévasements	»		52,500 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.			
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	18,000	»	10,000 »
4° Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État)	»		2,000 »
5° Continuation des travaux de remplacement,			
A REPORTER. . . fr.	779,250	»	820,100 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
	—	—
REPORT. . . fr.	779,250 »	820,100 »
par des garde-corps composés de bornes en pierre de taille et de lisses en fer, des garde-corps en bois existant le long de la partie du canal qui contourne la ville de Bruges		
	»	10,000 »
6° Renouvellement partiel du pavage du chemin de halage de ladite partie du canal		
	»	10,000 »
7° Renouvellement, pour cause de vétusté, de trois paires de portes busquées, à la nouvelle écluse de la porte de Durme, à Bruges.		
	»	36,000 »
T. — <i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	3,000 »	4,000 »
U. — <i>Canal de Plasschendaale, par Nieupoort et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit : de Langeleed.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, grosses réparations	6,000 »	2,000 »
V. — <i>Canal de Gand à Terneuzen.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dévasements	20,000 »	12,000 »
2° Indemnités à payer à la Société du chemin de fer de Gand à Eccloo pour frais d'entretien et surcroît de main-d'œuvre du nouveau pont de Wondelgem		
	1,700 »	»
A l'occasion des travaux d'amélioration du canal, le pont de Wondelgem a dû être reconstruit suivant de plus grandes dimensions.		
Dans une convention conclue entre l'État et la Société dudit chemin de fer le 18 octobre 1880 et ratifié le 23 décembre suivant, pour régler les conditions auxquelles ont été effectués les travaux		
A REPORTER . . . fr.	809,950 »	894,100 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
	—	—
REPORT. . . fr.	809,950 »	894,100 ¹ »
 de déplacement du railway, il a été stipulé que certaines indemnités seraient payées à ladite Société.		
 <i>W. — Canal de Selzaete à la mer du Nord.</i>		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	7,500 »	»
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	22,000 »	16,000 »
Le crédit pour l'entretien du canal de Selzaete à la mer du Nord, est demandé, comme précédemment, sous la réserve du droit de répétition de l'État à charge des provinces des deux Flandres (voir notamment pages 420 et 421 de la note préliminaire au projet de Budget de l'exercice 1865).		
 <i>X. — Canaux le Moervaert et la Zuidleede.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire.	3,000 »	»
2 ^o Travaux de dévasement.	»	7,500 »
Ces travaux de dévasement sont nécessaires dans l'intérêt de la navigation		
 <i>Y. — Durme.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements	400 »	1,200 »
 <i>Z. — Dendre.</i>		
Entretien des plantations situées entre Alost et Termonde, et des ouvrages militaires établis entre l'écluse de décharge sous le chemin de halage et le batardeau de Quintje à Termonde.		
A REPORTER fr.	842,850 »	918,800 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT fr.	842,850 »	918,800 »
Entretien du nouveau barrage éclusé de Termonde et de ses dépendances, de la Dendre dans la traverse de Termonde et de la passerelle de Ninove établie par l'État		
	1,900 »	»
<i>A'. — Rupel.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire		
	7,000 »	»
<i>B'. — Senne.</i>		
1° Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État		
	2,000 »	»
2° Loyer de la maison occupée par l'éclusier de Vilvorde.		
	350 »	»
<i>C'. — Dyle et Démer.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire		
	29,000 »	»
<i>D'. — Petite Nèthe canalisée.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire		
	20,000 »	»
2° Reconstruction, pour cause de vétusté, du déversoir de l'écluse n° 2		
	» »	30,000 »
<i>E'. — Grande Nèthe.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.		
	12,000 »	»
BASSIN DE L'YSER.		
<i>F'. — Yser.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.		
	10,000 »	6,000 »
TOTAUX fr.	925,100 »	954,800 »
TOTAL des sommes demandées pour travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dépenses d'exploitation des canaux et rivières fr.		
	1,879,900 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits pétitionnés au projet de Budget de 1882, pour l'exécution des travaux d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comme il suit :

BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 12. — *Meuse.*

Somme demandée : 95,000 francs.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

PROVINCE DE NAMUR.

1° Travaux de pavage, d'empierrement et d'amélioration des chemins de halage, amélioration des ports et rivages existants et établissement d'un port aux abords de la station d'Hastière. fr. 35,000 »

PROVINCE DE LIÈGE.

2° Travaux divers d'amélioration consistant notamment en empierrement de parties du chemin de halage; construction de rampes d'abordage, de perrés et établissement de pieux d'amarre, garde-corps, etc. 30,000 »

PROVINCE DE LIMBOURG.

3° Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration de chemins de halage, bermes, et travaux divers d'amélioration 20,000 »

4° Construction d'une maison de garde-rivière 10,000 »

Les gardes-canal sont logés dans des maisons construites par l'État. Il convient également de loger le garde-Meuse dans une maison à construire par l'État.

TOTAL. . . . fr. 95,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Rivière et canal de l'Ourthe.*

Somme demandée : 11,500 francs.

Cette somme est destinée à des travaux d'amélioration du chemin de halage, de construction de perrés et de création d'un nouveau port, à Esneux.

ART. 14. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

Somme demandée : 19,000 francs.

Cette somme est destinée à des travaux de construction de bordages avec remplissage en moellons pour la défense des berges, à l'établissement de garde-corps, de pavages, à des travaux divers d'amélioration et à la construction d'une maison d'aide-éclusier, à Haccourt.

Un des aides-éclusiers est obligé de se loger à une grande distance de l'écluse, ce qui nuit à la bonne marche du service.

ART. 15. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Somme demandée : 46,000 francs.

Cette somme est destinée à la création de gares permettant le croisement des bateaux et à des travaux divers d'amélioration.

ART. 16. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*

Somme demandée : 16,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration et à la création de gares de croisement des bateaux près des ponts n^{os} 11 et 15.

ART. 17. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à la consolidation des digues et contre-digues, et à l'exécution des travaux secondaires d'amélioration.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 18. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Somme demandée : 8,000 francs.

Cette somme est destinée à renforcer les digues et contre-digues du canal et à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 19. — *Sambre canalisée.*

Somme demandée : 50,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Travaux divers d'amélioration.	fr.	10,000	»
2° Déplacement de la passerelle de halage située aux abords du pont-tournant de la station de Charleroi		5,000	»

PROVINCE DE NAMUR.

3° Construction de perrés, consolidation des berges, des chemins de halage; aqueducs; empierrement de chemins de halage et pavage de terre-pleins d'écluses; établissement d'un port à Salzennes, aux abords des nouveaux ateliers du chemin de fer, à ériger à Namur		15,000	»
---	--	--------	---

TOTAL	fr.	30,000	»
-----------------	-----	--------	---

ART. 20. — *Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.*

Somme demandée : 27,500 francs.

Cette somme est destinée à l'élargissement et l'établissement de pavages aux abords des écluses et des ponts, à des empierrements de digues, à la construction d'étages et de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières, à l'établissement de perrés, de garde-corps, ainsi qu'à la construction d'un hangar, à Luttre, pour remiser les poutrelles des barrages, des écluses, etc.

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 21. — *Escaut.*

Somme demandée : 84,400 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT

1 ^o Travaux divers d'amélioration fr.	10,000 »
2 ^o Travaux d'achèvement de rectification de la Petite-Rivière, à Tournai	40,000 »

Des crédits alloués aux Budgets de 1874, 1875 et 1876 ont été affectés à l'exécution des travaux de rectification de la Petite-Rivière.

Pour compléter ce travail, il reste à exécuter certains ouvrages, dont la dépense est évaluée à 40,000 francs.

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE

3 ^o Travaux secondaires d'amélioration et construction de portes de réserve pour l'écluse de Berchem	10,400 »
4 ^o Construction d'un embarcadère à l'extrémité de la route de Beveren, par Haesdonck, à l'Escaut.	10,000 »

Escaut maritime.

5 ^o Acquisition d'une embarcation à vapeur destinée aux études de l'amélioration de l'Escaut maritime et du Rupel, et travaux secondaires d'amélioration.	14,000 »
TOTAL . . . fr.	84,400 »

ART. 22. — *Canal de Mons à Condé.*

Somme demandée : 81,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 ^o Travaux divers d'amélioration fr.	6,000 »
2 ^o Travaux à exécuter à la Haine et à la Trouille, pour amé- liorer l'écoulement des eaux de ces rivières entre Mons et la frontière française	75,000 »
TOTAL . . . fr.	81,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 23. — *Canal de Pommerœul à Antoing.*

Somme demandée : 23,300 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux divers d'amélioration	3,300 »
2° Construction d'une passerelle à Blaton.	20,000 »
Cette passerelle est utile dans l'intérêt du halage et évitera aux habitants des hameaux environnants de faire un détour de 700 à 800 mètres	
TOTAL. fr.	<u>23,300 »</u>

ART. 24. — *Lys.*

Somme demandée : 6,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1° Travaux divers d'amélioration 3,000 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2° Travaux divers d'amélioration 3,000 »

TOTAL. fr. 6,000 »ART. 25. — *Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.*

Somme demandée : 43,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE

1° Améliorations secondaires. fr. 300 »

2° Construction d'un aqueduc sous la digue droite du canal. 2,500 »

Cet aqueduc est destiné à assurer l'écoulement dans le canal,
des eaux d'un cours d'eau traversant la commune d'Oostwyn-
kel. L'aqueduc existant ne présente pas une section suffisante
à l'écoulement des eaux.

A REPORTER. fr. 3,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT fr. 3,000 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

3° Travaux de dragages pour approfondir le canal près du grand siphon d'Oostkerke, établi sous le canal de Bruges à l'Écluse. 30,000 »

4° Prolongement, en mer, du brise-lames établi sur la jetée ouest du chenal maritime, à Heyst. 12,000 »

Le prolongement de ce brise-lames est nécessaire pour diminuer la houle dans le chenal et faciliter la manœuvre des portes de l'écluse pendant les gros temps.

TOTAL. . . . fr. 45,000 »

ART. 26. — *Canal de Roulers à la Lys.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 27. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.*

Somme demandée : 22,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE

1° Améliorations secondaires; placement d'une aubette destinée à l'agent préposé à la manœuvre du pont dit: de Wondelgem . . . fr. 2,500 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2° Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques, renforcement des digues entre Bruges et Ostende, et travaux d'amélioration. 20,000 »

Ces travaux formeront la continuation de ceux exécutés au moyen de crédits budgétaires alloués précédemment.

TOTAL . . . fr. 22,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 28. — *Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.*

Somme demandée: 3,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution des travaux à effectuer pour la consolidation des talus du contre-fossé du canal.

ART. 29. — *Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement du Langeleed.*

Somme demandée: 6,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution des travaux d'établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises.

ART. 30. — *Canal de Gand à Terneuzen.*

Somme demandée: 10,000 francs.

Cette somme est destinée à améliorer certaines parties du chemin de halage qui sont très-sablonneuses et qui ne conservent pas le profil régulier.

Un premier crédit est porté pour ce travail au Budget de l'exercice 1881.

ART. 31. — *Canaux le Moervaert, la Zuidleede et la Durme.*

Somme demandée: 750 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 32. — *Dendre.*

Somme demandée: 17,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 33. — *Dyle et Demer.*

Somme demandée: 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux d'amélioration.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

BASSIN DE L'YSER.

ART. 34. — *Yser.*

Somme demandée : 68,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises fr.	6,000 »
2° Travaux d'amélioration du chemin de halage établi sur la digue de Furnes-Ambacht	6,000 »
3° Travaux de construction de revêtements en briques des talus dégradés.	6,000 »
Ces travaux sont nécessaires pour consolider les talus de la rivière dans les endroits les plus menacés. Ils formeront la continuation de ceux entrepris au moyen des crédits alloués aux Budgets précédents.	
4° Mise sous profil de la diguette de halage; reconstruction des passerelles et établissement de clôtures le long de cette diguette.	50,000 »
Ces travaux sont destinés à consolider les diguettes existantes. Les passerelles construites en bois doivent être reconstruites en fer, sur culées en maçonnerie.	
TOTAL fr.	<u>68,000 »</u>

ART. 35. — *Plantations.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme, qui est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux, est égale à celles allouées, pour le même objet, aux Budgets précédents.

ART. 36. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 35,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, à l'entretien et à l'amélioration de bacs et passages d'eau existants et de leurs dépendances.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Elle est égale à celles allouées, pour le même objet, aux Budgets précédents.

4^e SECTION. — PORTS ET CÔTES

ART. 37. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Somme demandée : 1,035,500 francs.

Conformément aux précédents, on croit pouvoir se borner à justifier les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance et qui ne figuraient pas aux Budgets antérieurs.

Le crédit pétitionné se répartit de la manière suivante :

A. — <i>Port d'Ostende.</i>	Charges ordinaires et permanentes	Charges extraordin. et temporaires
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'avant-port et de l'arrière-port . . . fr.	70,000	»
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'écluse des bassins de commerce, moitié à charge de l'État, moitié à charge de la ville d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1821 (part de l'État)	4,000	»
3 ^o Renouvellement de la paire de portes d'Elbe de la tête aval de l'écluse des bassins de commerce d'Ostende. (Moitié à charge de la ville d'Ostende). (Part de l'État).	»	9,000
4 ^o Réparation des dégâts qui peuvent survenir aux ouvrages du port par suite d'ouragans . . .	10,000	»
5 ^o Dragage de l'avant-port.	50,000	»
Le Budget de 1881 comprend un crédit égal à celui qui a été pétitionné pour ces dragages, qui doivent être continués, afin de faciliter l'entrée des navires de fort tonnage qui arrivent actuellement à Ostende.		
6 ^o Dragages à l'intérieur du port	»	50,000
7 ^o Dragages dans la passe d'entrée du port.	»	150,000
8 ^o Renouvellement, pour cause de vétusté, des portes de flot et de la porte de chasse du passage d'évacuation de l'écluse de Slykens, dans l'arrière-port	»	10,000
A REPORTER	131,000	» 219,000

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
	—	—
REPORT. . . fr.	151,000 »	219,000 »
9° Continuation des travaux de recreusement et d'approfondissement du bassin de retenue de l'écluse de chasse française, et consolidation des talus de ce bassin au moyen de revêtements en briques	»	400,000 »
Des crédits ont été portés aux Budgets précédents pour ces travaux, qui doivent mettre le bassin en état de répondre à sa destination.		
B. — <i>Port de Newport.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire	45,000 »	»
2° Dragage à effectuer dans le chenal entre les écluses d'évacuation et le long pont	»	50,000 »
3° Continuation des travaux de reconstruction, en maçonnerie de briques au mortier de ciment, d'une partie de la jetée basse établie à l'estacade ouest du chenal du port.	»	50,000 »
Ces travaux formeront la continuation de ceux pour l'exécution desquels des crédits ont été alloués aux Budgets précédents.		
C. — <i>Port de refuge de Blankenberghe.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	35,000 »	10,000 »
2° Continuation des travaux de construction de perrés en moellons et mortier de ciment, en remplacement des revêtements en fascinages établis sur les talus qui limitent le chenal et le bassin d'échouage.	»	30,000 »
3° Continuation des travaux de reconstruction, en maçonnerie de briques et mortier de ciment, des jetées basses établies derrière les estacades du port	»	60,000 »
Ces ouvrages en fascinages sont d'un entretien fort coûteux et ne présentent pas une résistance suffisante.		
A REPORTER. . . fr.	211,000 »	519,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraord. et temporaires.
REPORT. . . fr.	211,000 »	519,000 »
D. — Côtes.		
1° Travaux d'entretien	150,000 »	»
2° Reconstruction, en maçonnerie de briques, des revêtements en fascinaes des épis et des parties supérieures des jetées	»	150,000 »
Ces revêtements en fascinaes sont d'un entre- tien fort coûteux et ne présentent pas une résis- tance suffisante.		
Ce travail a été reconnu nécessaire par la commission instituée pour donner son avis sur les travaux à faire en vue de défendre la côte contre l'action de la mer.		
E. — Phares et fanaux.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire des phares et fanaux de la côte de Flandre.	3,500 »	2,000 »
TOTAL. . . fr.	364,500 »	671,000 »
TOTAL des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux fr.	1,035,500 »	

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux se répartissent comme il suit :

ART. 38. — *Port d'Ostende.*

Somme demandée : 24,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Approfondissement du Gauweloovevaart ou canal de Camerlinckx

NOTE PRÉLIMINAIRE.

débouchant dans l'arrière-port, et consolidation des talus de ce canal. fr. 12,000 »

Ce canal, qui appartient à l'État, sert à l'assèchement d'un grand nombre de polders et de wateringues situés sur la rive gauche du port. Il est nécessaire : 1° d'y effectuer des travaux de dragage, en vue d'en augmenter la section, pour permettre l'écoulement des eaux et 2° de consolider les talus qui se sont éboulés.

2° Installation de vannes aux appareils de manœuvre de la tête amont de l'écluse de Camerlinckx, établie au débouché du Gauweloovevaart. 12,000 »

L'ouvrage existant actuellement présentant des inconvénients sérieux en temps de crues, il importe, en vue d'éviter des accidents, d'en modifier le système. L'installation de vannes assurera une manœuvre prompte et convenable.

TOTAL. . . fr. 24,000 »

ART. 39. — *Port de Nieuport.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux de pavage neufs à établir le long du quai.

Ces travaux forment la continuation de ceux pour l'exécution desquels un crédit est porté au Budget de 1881.

ART. 40. — *Côtes.*

Somme demandée : 425,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Continuation, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, des travaux de défense des dunes entre Ostende et Mariakerke fr. 260,000 »

2° Continuation des travaux de pavement des terre-pleins des nouvelles digues construites pour la défense des dunes, aux abords d'Ostende. 75,000 »

Il importe de recouvrir ces terre-pleins d'un dallage pour consolider les perrés et empêcher leur destruction par les tempêtes.

3° Travaux de construction de perrés à Blankenberghe et à Wenduïne, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer 90,000 »

TOTAL. . . fr. 425,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

3^e SECTION. — FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.

ART. 41. — *Études de projets; frais de levé de plans; achat d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc., frais d'adjudications.*

Le crédit de 80,000 francs est la reproduction de celui qui est demandé pour 1881.

ART. 42. — *Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration du complément des voies navigables et des ports.*

Ces études ne sont pas terminées Il sera nécessaire d'y affecter encore en 1882 un crédit de 40,000 francs, égal à celui qui est demandé pour 1881.

6^e SECTION. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

ART. 43. — *Traitements des ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées. — Frais de bureau et de déplacements.*

Crédit proposé pour 1882	fr.	4,000,675	»
— demandé par amendement pour 1881		995,175	»
		<hr/>	
DIFFÉRENCE EN PLUS.	fr.	5,500	»
		<hr/>	

Un arrêté royal du 17 janvier 1881 a créé, pour la Meuse et ses affluents, un service spécial analogue à celui qui a été institué pour l'Escaut par l'arrêté royal du 7 novembre 1880.

Ce nouveau service comprend : la Meuse, depuis la frontière française jusqu'à la frontière néerlandaise, la Sambre, l'Ourthe, la Vesdre, l'Amblève et le canal latéral à la Meuse, de Liège à Maestricht.

Le personnel technique de ce service se composera d'un ingénieur en chef et d'un sous-ingénieur, dont les traitements et les indemnités de bureau et de déplacements s'élèvent à fr. 43,400 »

La dépense normale à résulter de l'organisation du service spécial de l'Escaut a été évaluée au Budget de 1881 à fr. 24,600; mais il sera possible de la limiter provisoirement à fr. 16,700, soit une différence en moins de 7,900 »

en sorte qu'il suffira pour 1882 d'une augmentation de . . . fr. 5,500 »

pour faire face aux besoins de ces deux nouveaux services.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 44. — *Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis, etc.*

Crédit demandé pour 1882	fr. 4,085,085 »
Allocation prévue au Budget de 1881 amendé	4,053,780 »
	<hr/>
L'AUGMENTATION DE	fr. 31,305 »
	<hr/>

se décompose ainsi :

1° Seconde moitié du crédit de 2,625 francs demandé par amendement au Budget de 1881 (<i>Doc. de la Chambre, session de 1880-1881, n° 70, p. 13</i>) pour augmenter le traitement des gardes attachés au service des canaux et rivières	fr. 1,505 »
2° Traitement d'un pontonnier au pont établi sur la Durme, à Lokeren, et repris par l'État en vertu d'un arrêté royal du 26 novembre 1880	800 »
3° Traitements des agents auxiliaires à attacher aux services spéciaux de l'Escaut et de la Meuse	29,200 »
	<hr/>
TOTAL.	fr. 31,305 »
	<hr/>

ART 45. — *Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement, etc.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

L'augmentation de 6,000 francs que fait ressortir la comparaison entre les allocations portées aux Budgets de 1881 et de 1882 n'est qu'apparente.

C'est, en effet, par suite d'une erreur de copie qu'au Budget primitif et au Budget amendé de 1881, il n'a été porté à cet article qu'une allocation de 14,000 francs, indiquée comme étant la même que celle de l'exercice 1880, alors que cette dernière a été fixée à 20,000 francs.

Le rétablissement de ce chiffre ne constitue donc pas une augmentation réelle.

CHAPITRE III.

MINES.

ART. 55. — *Impressions, achat de livres, etc.* — L'allocation de 15,000 fr. qui est demandée à cet article est inférieure de 6,000 francs à celle qui a été proposée au Budget amendé de l'exercice 1881. — Elle est ainsi ramenée au chiffre voté pour 1880 et qui n'avait dû être augmenté de 6,000 francs que pour faire face à une dépense temporaire à résulter de l'acquisition d'un certain nombre d'instruments destinés à contrôler l'aérage dans les mines.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

CHEMIN DE FER.

Aucune modification n'est actuellement proposée aux allocations demandées pour les services du chemin de fer, sauf la diminution de 181,000 francs opérée sur l'article relatif aux redevances dues pour l'usage de matériel étranger.

CHAPITRE V.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Trois augmentations s'élevant ensemble à 140,998 francs sont demandées à ce chapitre. Elles sont le complément de crédits dont la première partie est proposée au Budget amendé pour l'exercice 1881. et dont la justification a été donnée dans la note explicative (*Doc. de la Chambre*, session de 1880-1881, n° 70).

Elles s'appliquent aux services suivants :

ART. 83. — <i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés des postes</i>	fr.	80,758	»
ART. 84. — <i>Traitements et indemnités des facteurs.</i>		29,535	»
ART. 89. — <i>Id. des fonctionnaires et employés des télégraphes.</i>		30,705	»
			<hr/>
	SOMME ÉGALE.	fr.	140,998
			»

Les autres allocations sont maintenues aux mêmes taux que pour l'exercice 1881, sous réserve des modifications qu'il pourra y avoir lieu d'y proposer ultérieurement.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux publics,
et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en
Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre
Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice
1882 est fixé à la somme de *quatre-vingt-dix millions neuf cent
trois mille trois cent quatre-vingt-onze francs* (90,905,591
francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent
être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à
des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Donné à Bruxelles, le 27 février 1881.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

SAINCTELETTE.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

(326)

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000	»	
2	— des fonctionnaires et employés	413,400	»	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale	27,500	»	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	53,950	4,580	680,050
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	190,000	»	
6	Honoraires des avocats du Département	60,000	»	
CHAPITRE II.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.				
SECTION I^{re}. — Ponts et chaussées.				
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides	4,278,228	»	
8	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	41,000	»	
SECTION 2. — Bâtimens civils.				
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtimens et monuments appartenant à l'Etat, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles; objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc.	450,000	»	
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtimens civils	»	249,000	
A REPORTER.fr.		5,444,878	255,580	680,050

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	5,444,878 »	255,380 »	680,050 »
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.			
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	925,100 »	954,800 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	<i>Bassin de la Meuse.</i>			
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.	»	95,000 »	
13	Rivière et canal de l'Ourthe	»	11,500 »	
14	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	»	19,000 »	
15	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	»	46,000 »	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	»	16,000 »	
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	»	3,000 »	
18	— — vers Hasselt.	»	8,000 »	
19	Sambre canalisée.	»	50,000 »	
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	»	27,500 »	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
21	Escaut	»	84,400 »	
22	Canal de Mons à Condé.	»	81,000 »	
23	— de Pommerœul à Antoing	»	23,500 »	
24	Lys	»	6,000 »	
25	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer de Nord.	»	45,000 »	
26	— de Roulers à la Lys.	»	3,000 »	
27	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.	»	22,500 »	
28	— d'écoulement des eaux du Sud de Bruges.	»	5,000 »	
29	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement du Langeleed	»	6,000 »	
30	— de Gand à Terneuzen	»	10,000 »	11,581,738 »
31	Canaux le Moervaert, la Zuidlede et la Durme	»	750 »	
32	Dendre	»	1,000 »	
33	Dyle et Demer.	»	5,000 »	
34	Yser.	»	68,000 »	
	A REPORTER. fr.	6,569,978 »	1,823,150 »	12,061,768 »

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	6,369,978 »	1,893,150 »	12,061,768 »
	<i>Plantations.</i>			
55	Plantations nouvelles	25,000 »	»	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
56	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	35,000 »	»	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.			
37	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'admini- stration des ports, côtes, phares et fanaux	564,500 »	671,000 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
38	Port d'Ostende	»	24,000 »	
39	Port de Nieuport.	»	10,000 »	
40	Côtes.	»	425,000 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.			
41	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adju- dications	45,500 »	54,500 »	
42	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navi- gation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports	»	40,000 »	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.			
43	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	873,150 »	127,525 »	
44	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et sur- veillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes- canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,047,829 »	37,256 »	
45	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; mis- sions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	20,000 »	»	
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.			
46	Traitements et indemnités des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments	80,400 »	»	
47	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, four- nitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adju- dications.	8,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	8,369,357 »	3,192,411 »	12,061,768 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	8,869,357 »	5,192,411 »	12,061,768 »
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
	SECTION 1^{re}. — Personnel du conseil.			
48	Personnel du conseil des mines. — Traitements	41,270 »	»	
49	— — — Frais de route	500 »	»	
50	— — — Matériel	1,640 »	»	
	SECTION 2. — Personnel du corps.			
51	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	524,100 .	»	
52	Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionnement, et mis- sions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 .	»	
53	Confection de la carte générale des mines	»	20,000 »	457,510 »
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.			
54	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 .	»	
	SECTION 4. — Impressions, etc.			
55	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publica- tions de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 »	8,000 »	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER.			
	SECTION 1^{re}. — Services communs.			
56	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	665,540 »	»	
57	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	155,150 »	»	
58	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services	870,880 »	»	
59	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'admi- nistration.	40,000 »	»	
60	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.	24,000 »	»	
61	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences inter- nationales	6,000 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	11,056,057 »	5,220,411 »	12,519,078 »

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	11,056,057 "	3,220,411 "	12,519,078 "
	SECTION 2. — Voies et travaux.			
62	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	1,571,000 "	"	
65	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	8,231,970 "	"	
64	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	3,495,000 "	"	
65	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux.	2,776,845 "	154,000 "	
	SECTION 3. — Traction et matériel.			
66	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,511,240 "	"	
67	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	13,225,825 "	"	
68	Primes d'économie et de régularité.	409,500 "	"	65,968,550 "
69	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	4,509,550 "	"	
70	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	7,785,500 "	"	
	SECTION 4. — Transports.			
71	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	8,002,500 "	"	
72	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	5,222,400 "	"	
73	Primes pour encourager la marche régulière des convois	550,000 "	"	
74	Frais d'exploitation	1,617,000 "	"	
75	Camionnage	1,500,000 "	"	
76	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	650,000 "	"	
77	Redevances aux compagnies	50,000 "	"	
	SECTION 5. — Contrôle des recettes			
78	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	1,516,670 "	"	
79	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . .	72,600 "	"	
	(Les crédits portés aux articles 36, 62, 66, 71 et 78, pourront être réu- nis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			
	CHAPITRE V.			
	POSTES ET TÉLÉGRAPHES.			
	SECTION 1^{re} — Services communs.			
80	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	45,250 "	"	
81	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . .	4,960 "	"	
82	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc, pour la fabrication des timbres, etc.	104,400 "	"	
	A REPORTER. fr.	73,267,827 "	3,574,411 "	76,487,628 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. . . . fr.	75,267,827 °	3,574,411 °	76,487,638 °
	SECTION 2. — Postes.			
83	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	2,750,545 °	°	
84	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes .	5,190,159 °	°	
85	Transport des dépêches; indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlan- tique, employées, en vertu de conventions ou d'arrangements parti- culiers, au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Crédit non limitatif</i>).	1,511,990 °	°	
86	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste. (<i>Crédit non limitatif</i>).	10,000 °	°	11,103,593 °
87	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie . . .	711,800 °	°	
88	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne	3,250 °	°	
	SECTION 3. — Télégraphes.			
89	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,770,461 °	°	
90	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. .	902,200 °	°	
91	Entretien	517,800 °	°	
92	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. (Les crédits portés aux articles 80, 83 et 89 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	1,000 °	°	
	CHAPITRE VI.			
	MARINE.			
95	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	774,521 °	°	
94	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indem- nités à des agents non salariés	176,500 °	°	3,145,470 °
95	Remises. (<i>Crédit non limitatif</i>).	1,200,000 °	°	
96	Subsides.	47,945 °	°	
97	Traction et matériel.	946,904 °	°	
	CHAPITRE VII.			
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.			
98	Frais de route et de séjour; Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc	2,000 °	°	
	A REPORTER. . . . fr.	87,504,280 °	3,574,411 °	90,756,691 °

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	87,564,280 °	3,574,411 °	90,756,691 °
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.			
99	Frais de route et de séjour.	500 °	°	
100	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.	7,900 °	°	
	SECTION 3. — Comité du contentieux.			
101	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000 °	°	
	SECTION 4. — Commission consultative des machines à vapeur.			22,200 °
102	Frais de déplacements des membres et dépenses accessoires	1,500 °	1,000 °	
	SECTION 5. — Commission de révision des règlements miniers.			
103	Frais de déplacements des membres ; frais d'expériences, de publications, etc.	°	4,500 °	
	CHAPITRE VIII.			
104	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	°	74,000 °	74,000 °
	CHAPITRE IX.			
105	Pensions : premier terme	19,000 °	°	19,000 °
	CHAPITRE X.			
106	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	35,500 °	°	35,500 °
	CHAPITRE XI.			
107	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 °	°	18,000 °
	TOTAL DU BUDGET. fr.	87,449,480 °	3,455,911 °	90,905,391 °

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 février 1881.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

SAINCTELETTE.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS POUR 1882.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1881.
<i>A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils.</i>		
§ 9. Construction d'un hôtel pour la direction des contributions, à Gand. (Loi du 16 août 1873).	160,000 »	1,515 51
Loi du 27 mai 1876. {	§ 5. Monument de S. M. Léopold I ^{er} et parc à Laeken. Dernier crédit	1,000,000 »
	§ 11. Continuation des travaux de restauration et d'amélioration du palais des princes-évêques de Liège.	200,000 »
Érection d'un monument à l'ancien champ de manœuvres (Loi du 8 avril 1879).	1,800,000 »	407,766 76
Agrandissement du Palais de la Nation et des Ministères. Transfert du Ministère des Travaux publics.	2,000,000 »	514,416 95
Pavillon de Tervueren. Travaux de conservation.	100,000 »	74,825 77
Palais des beaux-arts.	1,153,000 »	685,597 25
École normale de Bruges	950,000 »	819,775 65
École normale de Gand.	950,000 »	441,905 70
Conservatoire. Habitation du directeur et du secrétaire.	80,000 »	16,732 68
Conservatoire de Liège.	200,000 »	200,000 »
Transfert du Musée d'histoire naturelle dans les bâtiments du Jardin zoologique.	250,000 »	246,556 60
Construction de l'Hôtel des Monnaies	585,000 »	246,610 85
Restauration du palais des princes-évêques	400,000 »	400,000 »
Hôtel du Gouvernement provincial à Bruges, reconstruction des bâtiments incendiés.	210,000 »	112,964 61
Construction d'une prison cellulaire à St-Gilles	1,500,000 »	858,215 25
Bureau principal des postes et télégraphes à Bruxelles	1,200,000 »	1,196,898 32
Déplacement de l'Observatoire royal de Bruxelles	1,000,000 »	999,528 20
Loi du 26 août 1880. {	Amélioration et construction de locaux pour l'enseignement normal primaire	500,000 »
	École normale des humanités à Liège.	450,000 »
À REPORTER. fr'	14,468,000 »	8,156,739 55

Suite des sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1881.
REPORT. . . . fr.	14,468,000 »	8,156,739 53
B. Chemins de fer.		
Construction à Coutrai d'une remise pour six locomotives. (Loi du 5 juin 1868, § 22.)	55,000 »	55,000 »
Chemin de fer de ceinture à Gand. (Loi du 9 juillet 1875, § 21.)	515,000 »	14,981 64
Capital nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en vertu de la loi du 27 mai 1876. (Lignes dans le Luxembourg.)	46,000,000 »	18,346,200 »
Capital nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en vertu de la loi du 19 décembre 1876. (Chemin de fer de Tirlemont à la ligne d'Anvers vers Gladbach et de Tongres à Neerlinter.)	14,250,000 »	498,100 »
Capital nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en vertu de la loi du 26 juin 1877. (Lignes à construire par la Société anonyme de construction de chemins de fer, convention-loi des 25 avril/5 juin 1870.)	97,170,000 »	44,055,100 »
Capital nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en vertu de la loi du 3 juin 1878. (Chemin de fer de Battice à Aubel.)	2,610,200 »	951,900 »
Chemin de fer de Blaton à Ath. (Loi du 17 juillet 1877.)	450,000 »	42,910 71
Raccordement des stations des Guillemins et de Vivegnis à Liège. (Loi du 21 mai 1878.)	20,000 »	19,352 53
Voies et travaux, travaux d'extension, plus value des rails d'acier. (Loi du 17 juillet 1877.)	7,000,000 »	995,991 50
Chemins de fer. — Voies et travaux. (Loi du 5 juin 1878.)	5,500,000 »	1,858,768 97
Loi du 17 février 1879. { 1 ^o Matériel métallique pour le service de la voie des chemins de fer en exploitation.	2,000,000 »	11,580 55
{ 2 ^o Extension du matériel de transport et de traction.	4,000,000 »	505,667 62
Loi du 4 août 1879. { Chemin de fer d'Anvers à la frontière des Pays-Bas dans la direction de Tilbourg ou de Boxel	5,000,000 »	2,991,134 »
{ Chemin de fer de Libramont à Bertrix et études du prolongement vers le chemin de fer de l'Est français	2,000,000 »	1,889,748 77
{ Chemin de fer de la vallée de l'Ambiève	6,000,000 »	5,981,194 60
{ Chemin de fer de Wavre à Jodoigne par Gastuche	2,000,000 »	1,995,284 51
{ Chemin de fer d'Audenarde à Orroir	2,000,000 »	1,997,552 38
{ Parties communes aux lignes de Virton et d'Athus à la Meuse, avec station d'échange à proximité de Virton	1,000,000 »	901,502 87
{ Rachat du chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisœul	2,850,000 »	8,740 81
{ Voies et travaux. — Travaux d'extension et de complément	16,500,000 »	7,095,075 40
{ Extension du matériel de traction et de transport.	7,500,000 »	856,210 66
Lignes d'Ostende-Armentières et Furnes-Dunkerque. Dépenses d'exploitation. (Loi du 5 août 1879.)	10,200 »	10,200 »
A REPORTER. . . . fr.	256,678,400 »	98,992,916 85

Suite des sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1881.	
REPORT. fr.	236,678,400 »	98,992,916 83	
Loi du 23 mai 1880. {	Voies à établir sur les nouveaux quais d'Anvers; travaux d'extension aux stations des établissements maritimes	2,500,000 »	2,215,304 62
	Transformation de l'embranchement du quartier Léopold, à Bruxelles.	1,000,000 »	1,900,000 »
	Remises à voyageurs, à locomotives, ateliers, etc.	2,500,000 »	2,004,701 46
	Signaux et appareils de sécurité	2,000,000 »	1,141,652 85
	Extension et amélioration du matériel de traction et de transport.	12,000,000 »	3,509,755 26
Loi du 26 août 1880. {	Rachat de la concession du chemin de fer de Virton.	6,948,500 »	6,948,500 »
	Rachat du matériel d'exploitation du chemin de fer de Virton; extension du matériel roulant du réseau de l'État	8,500,000 »	8,500,778 45
	Travaux d'amélioration et d'extension à effectuer sur la ligne d'Anvers à la frontière des Pays-Bas; construction d'ateliers, de remises et de magasins pour les services de la traction et du transport	2,000,000 »	1,999,099 78
C. Télégraphes.			
Loi du 4 août 1879. {	Extension du réseau télégraphique	200,000 »	25,158 09
	Établissement de télégraphes le long des voies navigables.	150,000 »	53,217 35
	Lignes télégraphiques à établir le long des canaux. (Loi du 23 mai 1880.)	100,000 »	100,000 »
D. Bateaux à vapeur.			
Loi du 4 août 1879. {	Achat de deux bateaux pilotes.	150,000 »	47,528 02
	Construction d'un bateau garde-pêche	160,000 »	81,025 »
	Paquebot en acier.	700,000 »	700,000 »
E. Canaux.			
	Subside pour la souscription d'actions de la Société concessionnaire d'un canal à grande section, formant jonction de la Lys à l'Yperlée. (Loi du 14 août 1862, art. 2.)	2,800,000 »	200,000 »
	Construction, à l'intersection du canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, et de celui de Gand à Bruges, d'ouvrages destinés à isoler les eaux de la Lys de celles de ce dernier canal. (Loi du 14 septembre 1864, § 5.)	350,000 »	120,547 37
	Amélioration du canal de Bruges à Ostende, en vue de donner plus de facilité à la navigation maritime. (Loi du 3 juin 1870, § 8.)	250,000 »	21,148 05
	Canal de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor. (Loi du 16 août 1875, § 12.)	1,000,000 »	50,096 67
	▲ REPORTER fr.	280,866,900 »	128,209,609 78

Suite des sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible ou 1 ^{er} janvier 1881.
REPORT.	280,866,900 »	128,209,600 78
Loi du 17 juillet 1877. { Amélioration du canal de Bruges à Ostende	500,000 »	476,240 84
{ Amélioration du canal de Lisseweghe, endiguement du Zwyn	14,000 »	10,000 »
Loi du 4 août 1879. { Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	455,000 »	158,858 57
{ Canaux houillers du Hainaut	6,000,000 »	5,956,152 21
{ Canal de Gand à Terneuzen	5,000,000 »	2,890,514 97
{ — de Roulers à la Lys.	500,000 »	545,934 70
{ — de la Lys à l'Yperlée	2,000,000 »	1,998,477 »
{ — de Bruges à Ostende et port d'Ostende.	5,000,000 »	2,805,153 65
Loi du 26 août 1880. { Canaux houillers du Hainaut	500,000 »	500,000 »
{ Canal de Gand à Terneuzen	1,500,000 »	1,500,000 »
<i>F. Révisés.</i>		
Part d'intervention de l'État dans les travaux d'assainissement de la Senne. (Loi du 4 juin 1866.)	5,000,000 »	85,028 35
Part de l'État dans les travaux à exécuter à la Trouille, à Mons. (Loi du 12 juin 1869, 7°).	550,000 »	35,140 16
Travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux de la Senne de l'amont vers l'aval de la ville de Bruxelles. (Loi du 5 juin 1870, § 16)	40,000 »	20,048 96
Loi du 16 août 1873. { § 11. Travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1865 avec les Pays-Bas	400,000 »	7,851 78
{ § 16. Amélioration de la Dyle	40,000 »	59,904 12
{ § 24. Travaux d'amélioration du système d'égouts de la ville de Tournai	200,000 »	199,714 25
Mandel; travaux de canalisation. (Loi du 9 juillet 1875, § 15.)	42,000 »	128 51
Travaux d'amélioration de la Grande-Nèthe. (Loi du 27 mai 1876, § 20).	24,000 »	18,080 28
Loi du 17 juillet 1877. { Amélioration de la Grande-Nèthe	156,000 »	6,455 48
{ Travaux d'amélioration à la Lys.	150,000 »	146,911 80
Loi du 5 jui 1878. . { Construction de barrages dans la Meuse.	1,200,000 »	378,542 29
{ Lys. — Travaux d'amélioration	150,000 »	150,000 »
{ Dendre (barrage de la).	70,000 »	155 07
A REPORTER.	504,117,900 »	145,914,662 75

Suite des sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1881.
REPORT.	504,117,900 »	145,914,662 »
Loi du 4 août 1879		
Barrage de la Gileppe.	600,000 »	525,007 20
Meuse	1,000,000 »	205,204 00
Escaut. — Travaux d'amélioration.	2,900,000 »	2,476,405 61
Dendre. — Travaux d'amélioration	160,000 »	89,511 25
Grande-Nèthe	100,000 »	59,852 40
Yser	500,000 »	147,151 15
Écoulement des eaux du Sud de Bruges.	10,000 »	2,141 50
Exécution des travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1865 avec les Pays-Bas	80,000 »	80,000 »
Escaut. — Travaux d'amélioration et transformation de la navigation. (Loi du 25 mai 1880).	500,000 »	500,000 »
G Ports et côtes. — Polders.		
§ 8. exhaussement et renforcement de la digue du comte Jean. (Loi du 8 juillet 1865)	450,000 »	20,447 83
Loi du 5 juin 1870.		
§ 12. Réunion des embarcadères établis le long des quais du Kattendyck et du Rhin bordant l'Escaut à Anvers	500,000 »	198,402 15
§ 25. Établissement de nouveaux phares à Blan- kenberghe et à Heyst	175,000 »	15,219 48
Construction de nouveaux murs et d'embarcadères le long des quais du Kattendyck et du Rhin, et premiers travaux d'établissement d'une nou- velle écluse, à Anvers. (Loi du 27 juillet 1871, § 15.)	1,000,000 »	52,785 74
Reconstruction partielle des quais d'Anvers et établissement d'installations provisoires sur la rive droite de l'Escaut. (Loi du 17 avril 1874.)	2,000,000 »	95,778 61
Nouvelles installations pour le service de la marine à Ostende. (Loi du 27 mai 1876, § 18)	400,000 »	159,754 78
Installations pour la marine à Ostende. (Loi du 5 juin 1878.)	500,000 »	500,000 »
Loi du 4 août 1879.		
Nieuport. Bassin à flot.	1,000,000 »	996,285 73
Blankenberghe. Plage des bains et dépendances du port	250,000 »	222,775 12
Travaux de défense de la côte.	500,000 »	89,420 73
Installations maritimes d'Anvers.	16,000,000 »	4,672,152 »
Installations maritimes à Ostende	350,000 »	350,000 »
Installations maritimes à Anvers. (Loi du 25 mai 1880.)	5,000,000 »	5,000,000 »
Installations maritimes à Anvers. (Loi du 26 août 1880.)	5,000,000 »	5,000,000 »
A REPORTER. fr.	541,992,900 »	167,200,974 91

(338)
A

Suite des sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1881.
REPORT. fr.	541,992,900 »	167,300,974 91
H. Routes et ponts.		
Travaux de raccordement de routes. (Loi du 5 juin 1878.)	2,000,000 »	20,675 58
Loi du 4 août 1879.	3,500,000 »	1,125,176 67
Raccordement à Molenbeek-Saint-Jean du boulevard Léopold II au boulevard d'Anvers.	1,000,000 »	401,745 17
Prolongement de l'avenue d'Auderghem jusqu'aux nouveaux établissements militaires.	575,000 »	66,161 40
Ourthe. — Établissement d'un port à Chênée	20,000 »	1,085 93
Lys. — Pont à Courtrai et chemin de halage.	505,000 »	485,128 65
TOTAUX. fr.	549,592,900 »	169,298,948 31

DÉVELOPPEMENTS

DU BUDGET DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1882.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	°	Traitement du Ministre	
2	a.	Traitements des fonctionnaires et employés. {	
	b.		Secrétariat général fr. 121,550 »
	c.		Ponts et chaussées et mines 255,850 »
		Surveillance des chemins de fer concédés 36,000 »	
3	°	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés	
4	°	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, Secrét. général, Ponts et chaussées.	
5	°	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	
6	°	Honoraires des avocats du Département	
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.			
CHAPITRE II.			
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.			
PREMIÈRE SECTION.			
PONTS ET CHAUSSÉES.			
7	a.	Entretien ordinaire des routes, ainsi que du Parc public de Laeken, et entretien de nouvelles sections en 1882 . fr.	
	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc.	
	c.	Construction et rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières.	
8	°	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.	
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.			
DEUXIÈME SECTION.			
BATIMENTS CIVILS.			
9	°	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares. — Acquisition d'immeubles, d'objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc. fr.	
10	°	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers hôtels et bâtiments situés à Bruxelles; établissement de paratonnerres; agrandissement des dépendances de l'hôtel du gouvernement provincial à Hasselt. Travaux extraordinaires d'amélioration à exécuter à cet hôtel	
°	°	Travaux extraordinaires à divers bâtiments civils. (<i>Pour mémoire.</i>)	
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.			

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
415,400 »	»	415,400 »	415,400 »	»	»	
27,500 »	»	27,500 »	27,500 »	»	»	
55,950 »	4,580 »	58,550 »	58,550 »	»	»	
100,000 »	»	100,000 »	100,000 »	»	»	
60,000 »	»	60,000 »	60,000 »	»	»	
675,650 »	4,580 »	680,050 »	680,050 »	»	»	
2,378,228 »	»	4,278,228 »	4,578,228 »	»	100,000 »	
400,000 »	»					
1,000,000 »	»					
41,000 »	»	41,000 »	41,000 »	»	»	
4,519,228 »	»	4,519,228 »	4,419,228 »	»	100,000 »	
450,000 »	»	450,000 »	450,000 »	»	»	
»	249,000 »	249,000 »	»	249,000 »	»	
»	»	»	321,000 »	»	521,000 »	
450,000 »	249,000 »	699,000 »	771,000 »	249,000 »	521,000 »	
DIMINUTION . . . fr.				72,000 »		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
	a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr.
	b.	Rivière et canal de l'Ourthe
	c.	Gileppe.
	d.	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé
	e.	— de Maestricht à Bois-le-Duc
	f.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut
	g.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo
	h.	— — vers Hasselt
	i.	— — vers Turnhout.
	j.	— de Turnhout à Anvers, par S'-Job in 't Goor.
	k.	Sambre canalisée.
	l.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements
BASSIN DE L'ESCAUT.		
	m.	Escaut dans les provinces du Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anvers
	n.	Canal de Mons à Condé
	o.	— de Pommerœul à Antoing
11	p.	Lys
	q.	Canal de dérivation de la Lys.
	r.	— de Roulers à la Lys
	s.	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.
	t.	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges
	u.	— de Plasschendaale, par Nieupoort et Furnes, vers la frontière de France, et d'écoulement dit de <i>Langsleed</i>
	v.	— de Gand à Terneuzen
	w.	— de Selzaete à la mer du Nord.
	x.	Canaux le Moervaert et la Zuidleede
	y.	Durme
	z.	Dendre
	a'.	Rupel
	b'.	Senne
	c'.	Dyle et Demer
	d'.	Petite Nèthe canalisée.
	e'.	Grande Nèthe.
BASSIN DE L'YSER.		
	f'.	Yser.
A REPORTER. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
200,000 »	57,000 »					
9,600 »	52,600 »					
2,000 »	18,000 »					
29,000 »	74,000 »					
55,000 »	20,000 »					
105,600 »	15,000 »					
8,000 »	»					
26,000 »	»					
6,600 »	1,800 »					
15,000 »	6,700 »					
85,200 »	150,000 »					
65,000 »	106,000 »					
48,750 »	60,000 »					
15,000 »	25,000 »					
16,500 »	10,000 »					
25,000 »	86,000 »	1,879,900 »	2,156,800 »	»	256,900 »	
50,000 »	71,500 »					
10,000 »	6,000 »					
27,000 »	120,500 »					
3,000 »	4,000 »					
6,000 »	2,000 »					
21,700 »	12,000 »					
29,500 »	16,000 »					
5,000 »	7,500 »					
400 »	1,200 »					
1,000 »	»					
7,000 »	»					
2,350 »	»					
29,000 »	»					
20,000 »	50,000 »					
12,000 »	»					
10,000 »	6,000 »					
925,100 »	954,800 »	1,879,900 »	2,156,800 »	»	256,900 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>
		BASSIN DE LA MEUSE.
		<i>Meuse.</i>
		PROVINCE DE NAMUR.
	a.	1° Travaux de pavages, d'empierrements et d'amélioration des chemins de halage des ports et rivages existants. — Établissement d'un port aux abords de la station d'Hastière
		PROVINCE DE LIÈGE.
.12	b.	2° Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrements de parties du chemin de halage, construction de rampes d'abordage, de perrés, et établissement de pieux d'amarre, garde-corps, etc.
		PROVINCE DE LIMBOURG.
	c.	5° Travaux à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration des chemins de halage, bermes et travaux divers d'amélioration.
	d.	4° Construction d'une maison de garde-rivière.
		<i>Rivière et canal de l'Ourthe.</i>
15	°	Travaux d'amélioration consistant dans l'empierrement de chemins de halage, la création d'un nouveau port à Esneux, et la construction de perrés
		<i>Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.</i>
14	°	1° Travaux de construction de bordages avec remplissage en moellons pour la défense des berges, établissement de garde-corps; pavages, etc.
		2° Construction d'une maison d'aide-éclusier à Haccourt.
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>
15	°	1° Travaux de consolidation des contre-digues et travaux divers d'amélioration
		2° Creusement de gares de croisement des bateaux, à Neerhaeren, entre Tongerlo et Brée et en amont du pont de Beeck
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>
		1 ^{re} SECTION. (LIMBOURG.)
16	°	1° Travaux divers d'amélioration
		2° Creusement de gares de croisement des bateaux près des ponts n° 11 et 15.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
925,100 »	954,800 »	1,879,900 »	2,156,800 »	»	256,900 »	
»	55,000 »					
»	50,000 »	95,000 »	145,000 »	»	48,000 »	
»	20,000 »					
»	10,000 »					
»	11,500 »	11,500 »	17,500 »	»	6,000 »	
»	12,000 »	19,000 »	12,000 »	7,000 »	»	
»	7,000 »					
»	10,000 »	46,000 »	10,000 »	56,000 »	»	
»	56,000 »					
»	6,000 »	16,000 »	51,000 »	»	35,000 »	
»	10,000 »					
925,100 »	1,142,500 »	2,067,400 »	2,370,300 »	45,000 »	345,900 »	

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
925,100 »	1,142,500 »	2,067,400 »	2,570,500 »	45,000 »	545,000 »	
»	3,000 »	3,000 »	3,000 »	»	»	
»	8,000 »	8,000 »	10,000 »	»	2,000 »	
»	10,000 »	30,000 »	28,500 »	1,500 »	»	
»	5,000 »					
»	15,000 »	27,500 »	25,000 »	2,500 »	»	
»	27,500 »					
»	10,000 »	84,400 »	10,800 »	75,600 »	»	
»	40,000 »					
»	1,400 »	81,000 »	121,500 »	»	40,500 »	
»	9,000 »					
»	10,000 »	»	100,000 »	»	100,000 »	
»	14,000 »					
»	»	»	»	»	»	
»	6,000 »					
»	75,000 »	»	»	»	»	
925,100 »	1,576,200 »	2,301,300 »	2,669,100 »	120,600 »	488,400 »	

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
925,100 »	1,376,200 »	2,301,300 »	2,669,100 »	120,600 »	488,400 »	
»	5,500 »	23,500 »	3,500 »	20,000 »	»	
»	20,000 »					
»	3,000 »	6,000 »	3,800 »	200 »	»	
»	3,000 »					
»	500 »	45,000 »	20,000 »	25,000 »	»	
»	2,500 »					
»	50,000 »	»	»	»	»	
»	12,000 »					
»	3,000 »	3,000 »	3,000 »	»	»	
»	2,500 »	22,500 »	50,000 »	»	27,500 »	
»	20,000 »					
»	3,000 »	3,000 »	»	3,000 »	»	
»	6,000 »	6,000 »	12,000 »	»	6,000 »	
»	10,000 »	10,000 »	10,000 »	»	»	
925,100 »	1,495,000 »	2,420,100 »	2,775,200 »	168,800 »	521,900 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report. fr.
		<i>Canaux le Moervaert, la Zuidleede et la Durme.</i>
31	"	Améliorations secondaires
		<i>Dendre</i>
32	"	Améliorations secondaires
		<i>Rupel.</i>
"	"	(Pour mémoire.)
		<i>Dyle et Demer.</i>
33	"	Travaux divers d'amélioration
		BASSIN DE L'YSER.
		<i>Yser.</i>
34	"	1° Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises
		2° Amélioration du chemin de halage établi sur la digue du Furnes-Ambacht
		3° Travaux de construction de revêtements en briques des talus dégradés
		4° Mise sous profil de la diguette de halage du Haut-Yser; reconstruction des passerelles et établissement de clô- tures le long de cette digue
		<i>Plantations.</i>
35	"	Plantations nouvelles
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
36	"	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
925,100 »	1,495,000 »	2,420,100 »	2,775,200 »	168,800 »	521,900 »	
»	750 »	750 »	5,000 »	»	2,250 »	
»	1,000 »	1,000 »	17,000 »	»	16,000 »	
»	»	»	2,900 »	»	2,900 »	
»	5,000 »	5,000 »	5,000 »	»	»	
»	6,000 »	68,000 »	12,000 »	56,000 »	»	
»	6,000 »					
»	6,000 »					
»	50,000 »					
25,000 »	»	25,000 »	25,000 »	»	»	
35,000 »	»	35,000 »	55,000 »	»	»	
935,100 »	1,569,750 »	2,554,850 »	2,873,100 »	224,800 »	543,050 »	
DIMINUTION. . fr.				318,250 »		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTE RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>		
57	a.	Port d'Ostende
	b.	Port de Nieuport
	c.	Port de refuge de Blankenberghe
	d.	Côtes
	e.	Phares et fanaux
<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>		
PORT D'OSTENDE.		
58	°	1° Approfondissement du Gauweloovevaart ou canal du Camerlinckx, débouchant dans l'arrière-port, et consolidation des talus de ce canal
		2° Installation de vannes aux appareils de manœuvre de la tête amont de l'écluse de Camerlinckx, établie au débouché du Gauweloovevaart
PORT DE NIEUPORT.		
59	°	Construction de pavages neufs le long des quais
CÔTES.		
40	°	1° Travaux de défense des dunes entre Ostende et Mariakerke-sur-Mer
		2° Continuation du pavement des terre-pleins des digues de défense aux abords d'Ostende
		3° Travaux de construction de perrés à Blankenberghe et à Wenduyn, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer
PHARES ET FANAUX.		
»	°	(Pour mémoire).
TOTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
151,000 »	519,000 »	1,055,500 »	895,000 »	142,500 »	» -	
45,000 »	100,000 »					
35,000 »	100,000 »					
150,000 »	150,000 »					
5,500 »	2,000 »					
»	12,000 »	24,000 »	70,000 »	»	46,000 »	
»	12,000 »					
»	10,000 »	10,000 »	35,000 »	»	25,000 »	
»	260,000 »	425,000 »	240,000 »	185,000 »	»	
»	75,000 »					
»	90,000 »					
»	»	»	95,500 »	»	95,500 »	
554,500 »	1,150,000 »	1,494,500 »	1,355,500 »	327,500 »	166,500 »	
AUGMENTATION. . .fr.				161,000 »		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CINQUIÈME SECTION.		
FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.		
41	°	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc., et frais d'adjudications fr.
42	°	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.		
SIXIÈME SECTION.		
PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.		
45	°	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements
44	°	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen
45	°	Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil
TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.		
SEPTIÈME SECTION.		
SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.		
46	°	Traitements, frais de déplacements des architectes et autres agents; frais d'habillement des gardiens des monuments.
47	°	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel et fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage; éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications
TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
45,500 »	34,500 »	80,000 »	80,000 »	»	»	
»	40,000 »	40,000 »	9,000 »	51,000 »	»	
45,500 »	74,500 »	120,000 »	89,000 »	51,000 »	»	
875,150 »	127,525 »	1,000,675 »	995,175 »	5,500 »	»	
1,047,829 »	57,256 »	1,085,085 »	1,055,780 »	51,505 »	»	
20,000 »	»	20,000 »	14,000 »	6,000 »	»	
1,940,979 »	164,781 »	2,105,760 »	2,062,955 »	42,805 »	»	
80,400 »	»	80,400 »	80,400 »	»	»	
8,000 »	»	8,000 »	8,000 »	»	»	
88,400 »	»	88,400 »	88,400 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre II.		
		1 ^{re} SECTION. — Ponts et chaussées.
		2 ^e — — Bâtiments civils
		3 ^e — — Service des canaux et rivières, etc.
		4 ^e — — Ports et côtes
		5 ^e — — Frais d'études, d'adjudications, etc.
		6 ^e — — Personnel des ponts et chaussées.
		7 ^e — — Service des bâtiments civils.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
48	»	Personnel du conseil des mines. — Traitements.
49	»	— — — — — Frais de route
50	»	— — — — — Matériel
2^{me} SECTION. — Personnel du corps.		
51	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs
52	»	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement, et missions des élèves ingénieurs de l'école spéciale des mines
53	»	Confection de la carte générale des mines
3^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.		
54	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses
4^{me} SECTION. — Impressions, etc.		
55	»	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences.
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
4,519,228 »	»	4,519,228 »	4,419,228 »	»	100,000 »	
450,000 »	249,000 »	699,000 »	771,000 »	»	72,000 »	
985,100 »	1,569,750 »	2,554,850 »	2,875,100 »	»	318,250 »	
564,500 »	1,150,000 »	1,494,500 »	1,553,500 »	161,000 »	»	
45,500 »	74,500 »	120,000 »	89,000 »	31,000 »	»	
1,940,979 »	164,781 »	2,105,760 »	2,062,955 »	42,805 »	»	
88,400 »	»	88,400 »	88,400 »	»	»	
8,195,707 »	5,188,051 »	11,581,758 »	11,657,185 »	254,805 »	490,250 »	
DIMINUTION . . . fr.				255,445 »		
41,270 »	»	41,270 »	41,270 »	»	»	
500 »	»	500 »	500 »	»	»	
1,640 »	»	1,640 »	1,640 »	»	»	
524,100 »	»	524,100 »	524,100 »	»	»	
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
»	20,000 »	20,000 »	20,000 »	»	»	
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»	
7,000 »	8,000 »	15,000 »	21,000 »	»	6,000 »	
429,510 »	28,000 »	457,510 »	463,510 »	»	6,000 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
CHEMINS DE FER.		
—		
PREMIÈRE SECTION.		
SERVICES COMMUNS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
56	a.	Comité d'administration et haute surveillance
	b.	Renseignements et statistique. Service général. Contrôle des matières. Masse d'habillement, etc.
	c.	Commission de réception du matériel et des approvisionnements Dépôt du magasin central. Atelier de fabrication des coupons Edmond'son, billets spéciaux, etc
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
57	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des objets de matériel et d'approvisionnements présentés en réception.
	c.	Classement, etc., des approvisionnements au magasin central et à la masse d'habillement et délivrance aux stations, ateliers, etc.
	d.	Fabrication de coupons Edmond'son, etc.
<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services :</i>		
58	•	Papiers, impressions, publications et fournitures de bureau; menues dépenses, etc; mobilier pour les bureaux compris dans les 1 ^{re} et 5 ^e sections
59	•	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration
60	•	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.
61	•	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales.
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
76,000 »	»					
479,100 »	»					
		663,340 »	663,340 »	»	»	
71,386 »	»					
36,854 »	»					
72,050 »	»					
27,600 »	»					
40,800 »	»					
12,700 »	»					
		153,150 »	153,150 »	»	»	
870,880 »	»	870,880 »	870,880 »	»	»	
40,000 »	»	40,000 »	40,000 »	»	»	
24,000 »	»	24,000 »	24,000 »	»	»	
6,000 »	»	6,000 »	6,000 »	»	»	
1,757,370 »	»	1,757,370 »	1,757,370 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS NOUVELLES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
62	a.	Direction centrale du service des voies et travaux
	b.	Surveillance et entretien des routes , stations , travaux d'art , etc. Bâtiments et dépendances
	c.	Direction du service des constructions nouvelles
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements , intérim , travail extraordinaire
<i>Salaires des agents payés à la tâche , à la journée ou par mois :</i>		
63	a.	Surveillance et police de la route (surveillants , piqueurs , gardes-barrières , gardes-tunnels , gardes-signaux , gardes-excentriques , pontonniers , etc.)
	b.	Entretien ordinaire de la route , réception et placement des billes et rails , etc. (chefs-poseurs , terrassiers , poseurs , maçons , charpentiers , etc.)
<i>Billes , rails et accessoires , matériel fixe tenant à la voie :</i>		
64	a.	Fourniture de billes et bois spéciaux
	b.	— de rails et accessoires
	c.	— de plates-formes , excentriques , croisements , traverses à niveau , ponts à bascule
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration , outils , ustensiles , objets divers , loyers de locaux :</i>		
65	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route , des stations , bâtiments et dépendances
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire
	c.	Fourniture et réparation d'outils , d'ustensiles , de signaux , d'objets de matériel , de mobilier et d'objets divers
	d.	Loyers de locaux pour bureaux et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
159,954 »	»	1,371,000 »	1,371,000 »	»	»	
1,042,915 »	»					
87,865 »	»					
100,268 »	»					
5,446,950 »	»	8,251,970 »	8,251,970 »	»	»	
2,785,040 »	»					
1,870,090 »	»	3,495,000 »	3,495,000 »	»	»	
1,374,910 »	»					
250,000 »	»					
2,082,000 »	»	2,950,845 »	2,950,845 »	»	»	
377,000 »	154,000 »					
167,250 »	»					
150,615 »	»					
15,874,815 »	154,000 »	16,028,815 »	16,028,815 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
66	a.	Direction centrale du service.
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations; approvisionnements . . .
	c.	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
67	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs).
	b.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, waggons, etc., dans les stations . .
	c.	Grandes réparations du matériel en général
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel.
	e.	Agents en service général (veilleurs, pompes, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manoeuvres, etc.) . .
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
68	a.	Pour l'économie constatée dans la consommation du combustible
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage. . .
	d.	Primes de parcours par les machinistes. Instructeurs
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
69	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
70	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc.
	b.	Renouvellement et amélioration du matériel.
TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
268,382	"	1,311,240	1,311,240	"	"	
682,500	"					
292,756	"					
67,512	"					
5,040,000	"	15,225,825	15,225,825	"	"	
2,692,450	"					
2,960,850	"					
650,700	"					
3,901,825	"					
197,500	"	409,500	409,500	"	"	
190,900	"					
15,000	"					
5,900	"					
5,612,230	"	4,509,550	4,509,550	"	"	
897,500	"					
5,225,300	"	7,785,500	7,785,500	"	"	
2,560,000	"					
27,241,195	"	27,241,195	27,241,195	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
71	a.	Direction centrale du service
	b.	Mouvement — Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises.
	c.	Trafic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc.
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux :</i>		
72	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc.
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes à l'essai, veilleurs, etc.
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords
73	"	<i>Primes de régularité pour encourager la marche régulière des convois.</i>
<i>Frais d'exploitation :</i>		
74	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc.,
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement outils, ustensiles, etc
	c.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc, appartenant à des compagnies
75	"	<i>Camionnage</i> — Prise et remise à domicile
76	"	<i>Pertes et avaries.</i> — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc; indemnités du chef d'acci- dents survenus sur le chemin de fer.
77	"	<i>Redevances aux compagnies et aux particuliers, pour l'usage de leur matériel sur les lignes de l'État.</i> . . .
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
678,819 »	»	.				
2,633,511 »	»	8,002,500 »	8,002,500 »	»	»	
4,428,414 »	»					
261,756 »	»					
5,577,517 »	»					
1,564,154 »	»	5,222,400 »	5,222,400 »	»	»	
280,949 »	»					
550,000 »	»	350,000 »	550,000 »	»	»	
1,051,000 »	»	1,617,000 »	1,617,000 »	»	»	
506,000 »	»					
60,000 »	»					
1,500,000 »	»	1,500,000 »	1,500,000 »	»	»	
650,000 »	»	650,000 »	650,000 »	»	»	
30,000 »	»	30,000 »	211,000 »	»	181,000 »	
17,551,900 »	»	17,551,900 »	17,552,900 »	»	181,000 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CINQUIÈME SECTION.		
CONTRÔLE DES RECETTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
78	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.
	b.	Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations. Paiement des salaires des ouvriers
	c.	Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confiées à des receveurs.
	d.	Indemnités — Frais de déplacements, d'intérim, travail extraordinaire, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
79	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service
	b.	Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre (Les crédits portés aux articles 56, 62, 66, 71 et 78 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . . fr.		
Récapitulation du chapitre IV.		
1 ^{re} SECTION. — Services communs.		
2 ^e — — Voies et travaux. Constructions nouvelles		
3 ^e — — Traction et matériel		
4 ^e — — Transports		
5 ^e — — Contrôle des recettes.		
TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaire. et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
653,191 »	»	1,516,670 »	1,516,670 »	»	»	
196,800 »	»					
599,669 »	»					
67,070 »	»					
57,600 »	»	72,600 »	72,600 »	»	»	
15,000 »	»					
1,589,270 »	»	1,589,270 »	1,589,270 »	»	»	
1,757,570 »	»	1,757,570 »	1,757,570 »	»	»	
15,874,815 »	154,000 »	16,028,815 »	16,028,815 »	»	»	
27,241,195 »	»	27,241,195 »	27,241,195 »	»	»	
17,551,900 »	»	17,551,900 »	17,552,900 »	»	181,000 »	
1,589,270 »	»	1,589,270 »	1,589,270 »	»	»	
63,814,350 »	154,000 »	63,968,350 »	64,149,350 »	»	181,000 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
—		
PREMIÈRE SECTION.		
SERVICES COMMUNS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
80	•	<i>Direction générale de l'administration ; inspection générale des services, service central</i>
81	•	<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois</i>
82	•	<i>Matériel. — Machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc.</i>
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.
DEUXIÈME SECTION.		
POSTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
83	a.	<i>Direction centrale et services provinciaux</i>
	b.	<i>Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants</i>
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
84	a.	<i>Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs trieurs, etc.)</i>
	b.	<i>Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux des cantons postaux (facteurs de perception)</i>
	c.	<i>Distribution des correspondances, journaux, etc, dans les communes rurales (facteurs ruraux)</i>
	d.	<i>Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.</i>
		A REPORTER fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
45,250	»	45,250	45,250	»	»	
4,060	»	4,060	4,060	»	»	
104,400	»	104,400	104,400	»	»	
154,610	»	154,610	154,610	»	»	
478,550	»	2,750,545	2,649,585	80,758	»	Complément d'un crédit de 161,818 francs, justifié au projet de Budget amendé de 1881 — (Voir page 28. <i>Doc. de la Ch.</i> n° 70. Session 1880-1881.
2,252,015	»					
78,800	»	3,100,130	3,160,604	29,555	»	Complément d'un crédit de 59,070 francs, justifié au projet de Budget amendé de 1881. — (Voir page 29. <i>Doc. de la Ch.</i> n° 70. Session 1880-1881.
1,140,500	»					
1,465,600	»					
406,250	»					
5,020,482	»	5,020,482	5,810,180	110,203	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Transport des dépêches :</i>
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations
	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus
85	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées
	e.	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique employées en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, — à litre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Credit non limitatif</i>)
86	»	Indemnités et remboursement du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (<i>Credit non limitatif</i>).
	a.	<i>Matériel.</i> — Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appropriation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses
87	b.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants pour le service des postes
88	»	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.
		TROISIÈME SECTION.
		TÉLÉGRAPHES.
		<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>
	a.	Direction centrale et surveillance du service
89	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacements et d'intérim, primes et indemnités pour travail extraordinaire, etc.
90	»	Salaires des agents payés à la journée ou par mois
91	»	Entretien des lignes, des appareils et des locaux, mobilier et consommations diverses, etc., imprimés, fournitures de bureau, menues dépenses, etc.
92	»	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne (Les crédits portés aux articles 80, 85 et 89 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,920,482 »	»	5,920,482 »	5,810,189 »	110,295 »	»	
449,100 »	»	1,311,900 »	1,311,990 »	»	»	
60,950 »	»					
70,515 »	»					
10,425 »	»					
715,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
10,000 »	»					
677,500 »	»					
54,500 »	»	711,800 »	711,800 »	»	»	
5,250 »	»	5,250 »	5,250 »	»	»	
7,957,522 »	»	7,957,522 »	7,847,220 »	110,295 »	»	
314,173 »	»	1,770,461 »	1,759,756 »	50,705 »	»	Complément d'un crédit de 61,405 francs, justifié au projet de Budget amendé de 1881. — (Voir Doc. de la Ch., p. 35. Session de 1880- 1881, n° 70.)
1,456,288 »	»					
902,200 »	»					
517,800 »	»					
1,000 »	»					
2,991,461 »	»	2,991,461 »	2,960,756 »	50,705 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre V.		
		1 ^{re} SECTION. — Services communs
		2 ^e — — Postes
		3 ^e — — Télégraphes
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction centrale du service
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre
95	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques
	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois, et indemnités à des agents non salariés :</i>		
94	»	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services
95	»	Remises aux comptables, aux distributeurs des coupons et aux courriers des malles-postes, aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs; primes pour le placement des livrets de voyageurs entre Ostende et Douvres. (Crédit non limitatif).
96	»	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et encouragements à l'éducation pratique des marins :
<i>Traction et matériel :</i>		
	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc.
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc.
97	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel
	d.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue
	e.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
154,610	»	154,610	154,610	»	»	
7,987,522	»	7,987,522	7,847,220	110,293	»	
2,991,461	»	2,991,461	2,960,756	30,705	»	
11,105,593	»	11,105,593	10,962,595	140,998	»	
91,800	»	774,321	774,321	»	»	
550,206	»					
519,515	»					
12,800	»					
176,500	»	176,300	176,300	»	»	
1,200,000	»	1,200,000	1,200,000	»	»	
47,945	»	47,945	47,945	»	»	
700,000	»	946,904	946,904	»	»	
254,204	»					
1,500	»					
2,000	»					
9,200	»					
3,145,470	»	3,145,470	3,145,470	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
COMMISSIONS.		
1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.		
98	»	Frais de route et de séjour. Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.
2^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.		
99	»	Frais de route et de séjour.
100	»	Publication du Recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, etc.
3^{me} SECTION. — Comité du contentieux.		
101	»	Jetons de présence des membres et frais accessoires
4^{me} SECTION. — Commission consultative des machines à vapeur.		
102	»	Frais de route et de séjour; impressions, matériel, etc.
5^{me} SECTION. — Commission de révision des règlements miniers.		
103	»	Frais de route et de séjour; impressions, expériences, etc.
TOTAL DU CHAPITRE VII fr.		
CHAPITRE VIII.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
104	»	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
TOTAL DU CHAPITRE VIII fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,000 »	»	2,000 »	2,000 »	»	»	
300 »	»	300 »	300 »	»	»	
7,900 »	»	7,900 »	7,900 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
1,500 »	1,000 »	2,500 »	2,500 »	»	»	
»	4,500 »	4,500 »	4,500 »	»	»	
16,700 »	8,500 »	22,200 »	22,200 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
PENSIONS.		
105	•	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
SECOURS.		
106	a.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
	b.	Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
CHAPITRE XI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
107	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget ; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 106.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
19,000 »	°	19,000 °	19,000 °	»	»	
19,000 »	»	19,000 °	19,000 °	»	»	
21,500 »	°	33,500 °	33,500 °	»	°	
12,000 »	°					
33,500 »	°	33,500 °	33,500 °	»	»	
18,000 »	°	18,000 °	18,000 °	»	°	
18,000 »	°	18,000 °	18,000 °	»	°	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
chapitres.	pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	342	Administration centrale
II.	éd.	Ponts et chaussées
III.	558	Mines
IV.	360	Chemins de fer
V.	370	Postes et télégraphes
VI.	374	Marine
VII.	576	Commissions
VIII.	éd.	Traitements de disponibilité
IX.	578	Pensions
X.	éd.	Secours.
XI.	éd.	Dépenses imprévues
		TOTAL DU BUDGET.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
675,650	4,380	680,030	680,030	"	"	
8,193,707	3,188,031	11,381,738	11,637,185	"	255,445	"
420,510	28,000	457,510	463,310	"	6,000	"
63,814,550	154,000	63,968,550	64,140,550	"	181,000	"
11,103,595	"	11,103,595	10,962,595	140,998	"	"
3,145,470	"	3,145,470	3,145,470	"	"	"
16,700	5,500	22,200	22,200	"	"	"
"	74,000	74,000	74,000	"	"	"
19,000	"	19,000	19,000	"	"	"
33,500	"	33,500	33,500	"	"	"
18,000	"	18,000	18,000	"	"	"
87,440,480	3,453,011	90,893,501	91,204,838	140,998	442,445	"
DIMINUTION . fr				301,447		"

ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1882.

PENSIONS.

Voir aux annexes (n° 15) du Budget de la Dette publique.
